

# Débat d'orientations budgétaires

# Intervention de François Simon

Dans un contexte économique difficile il est clair que construire un budget est un exercice périlleux. Mais ce sont les orientations politiques qui doivent définir le budget et non pas la contrainte budgétaire qui définit une politique.

Si, dans notre débat, la situation budgétaire doit être prise en compte, elle ne saurait résumer notre horizon politique parce qu'il existe aussi un contexte social, et ne pas également le prioriser, c'est de fait accepter la dégradation du lien social aujourd'hui bien fragilisé.

Ne pas en tenir compte et Florence Aubenas le décrit parfaitement dans son dernier livre, « En France», c'est accepter que se construise le sentiment d'abandon, d'exclusion, qui se transforme en individualisation et par réaction d'exclusion de l'autre, qui deviendrait responsable de la relégation ressentie et vécue. C'est le lit de l'extrême droite et d'une certaine partie de la droite.

C'est aussi à cela que doit répondre un budget et non pas seulement à la mécanique de la règle de trois d'une économie punitive.

# <u>Intervention de Annie Bonnefont</u>

Nous avons le sentiment nous les écologistes que ce jusqu'auboutisme [du barrage de Sivens] on le retrouve aussi avec la LGV. La Cour des comptes vient d'énoncer que c'est un choix «non prioritaire, non financé, et poursuivi avec vigueur».

Cela fait longtemps que nous vous alertons sur le flou absolu de cet investissement qui navigue au rythme de nos ministres et de l'abandon de l'éco taxe : partenariat public privé, financement public puis avec Messieurs Valls et Macron retour au partenariat public privé. Tout cela dans une dérive inflationniste qui a fait passer le coût du kilomètre de 5 millions d'euros à plus de 20.

Il a même fallu en passer par des jeux d'écriture par en baisser le coût en excluant les réaménagements de Bordeaux-Sud et Toulouse-Nord.

Pour preuve de ce flou le président du conseil général de Haute Garonne vient de déclarer en séance plénière que le Conseil général ne serait pas en mesure de financer les 600 millions aujourd'hui annoncés et qu'il ne provisionnerait pas de ligne budgétaire cette année.

La Cour des comptes confirme le côté surannée qui consiste à s'obstiner à vouloir construire des LGV. Au-delà des doutes sur le financement de l'investissement, elle insiste sur le coût du fonctionnement et la rentabilité de plus en plus médiocre, une rentabilité toujours calculée sur des données exagérées, pour Sivens le nombre d'exploitations concernées par l'eau du barrage, pour la LGV le nombre de passagers.

Vous parliez ce matin monsieur le président de méthodes, et d'échec de méthodes, et force est de constater que pour faire accepter les projets, la méthode est toujours la même, celle de l'exagération, cette exagération qui, une fois confrontée à la réalité, ne tient plus, et nous met face à des situations qui, au final, interrogent sur la légitimité du débat et le sens du projet.

C'est cette manipulation lobbyiste qui est insupportable car elle malmène le contrat moral entre les politiques que nous sommes et la société civile, ce qui, en situation économique tendue, exaspère les oppositions et les incompréhensions.

La Cour des comptes elle-même parle d'incohérence. Par ailleurs elle démontre à quel point une LGV déstabilise l'équilibre du territoire en faveur uniquement des métropoles de départ et d'arrivée. Est-ce cela dont nous avons besoin en Midi Pyrénées ? Est-ce cela que nous voulons ?

Attentive à vos propos monsieur le président j'ai retenu que la dotation de l'Etat allait diminuer de 150 millions d'euros entre aujourd'hui et 2017.

Que la fusion avec Languedoc-Roussillon ferait passer notre capacité de désendettement de une à trois années en 2014.

Alors faut-il continuer à s'entêter à financer cette LGV c'est-à-dire à mettre 14,5 millions d'euros chaque année sur une LGV en investissement.

Soucieux de l'équilibre des territoires, par exemple pour l'enseignement supérieur, le groupe écologiste refuse que ces coûteuses lignes LGV aggravent davantage le déséquilibre de notre région, grande je le rappelle comme une fois et demi la Belgique, au profit de métropoles déjà favorisées par la première loi sur la réforme territoriale.

Tout comme vous, nous savons bien qu'un projet mal ficelé pour l'investissement, incertain pour le fonctionnement, dangereux pour les finances des collectivités territoriales, et déstabilisant pour le territoire régional, doit être réinterrogé ce qui en période de gestion budgétaire difficile peut permettre de définir d'autres priorités politiques et de dégager des sources de financement pour d'autres projets.

# Intervention de François Calvet

Monsieur le Président,

Cher-es collègues,

Pour une utilisation durable des finances de la Région, le groupe EELV propose trois orientations budgétaires dans le domaine de l'agriculture et de l'agroalimentaire.

Premièrement : en ce qui concerne le soutien de l'industrie agroalimentaire, qui n'est pas une compétence obligatoire de la région, nous proposons que nos aides à l'investissement se fassent sous la forme des avances remboursables. Ce serait aussi efficace mais moins dispendieux pour le budget régional.

En second, afin de faciliter l'accès à une alimentation locale, de qualité pour tous, dans un environnement préservé, et sans augmenter le budget, nous proposons une révision de nos taux d'intervention dans le cadre de la Convention Générale Productions Animales.

- Un Taux réduit pour les élevages sans engagement Non OGM
- Un Taux maintenu pour les élevages s'engagent à supprimer les OGM
- Un Taux bonifié pour les élevages engagé dans une démarche Non OGM.

Enfin nous proposons une évolution de nos interventions pour une utilisation durable de l'eau en agriculture, qui peut se faire là aussi à budget constant:

- maintien des aides en faveur de la gestion économe de la ressource en eau
- aide à la création de ressources uniquement vers de petites réserves, territorialisées et pour des cultures spécifiques, à l'exclusion de système en monoculture.
- arrêt de nos interventions pour la création de ressources de moyen et grand hydraulique.

Je vous remercie.

### Intervention de Guilhem Latrubesse

La culture, c'est un des 4 piliers du développement durable à coté de l'économie, du social et de l'environnement.

- La culture en Midi-Pyrénées, c'est 35 000 emplois : des artistes, des techniciens, des animateurs, etc.
- La culture, c'est l'attractivité des territoires tant pour le tourisme que pour le développement local, l'enracinement de nos entreprises
- La culture, c'est ce qui permet de créer du lien entre les femmes et les hommes de notre région, c'est ce qui nous rassemble

Pour la construction de notre budget, la culture ne peut pas être une variable d'ajustement. Nous demandons le maintien du budget culture en 2015 pour permettre de bâtir une politique culturelle volontariste. Nous sommes prêts à la recentrer davantage sur nos compétences et nos points forts dans l'audiovisuel, le livre, le spectacle vivant dont le cirque, la langue et la culture occitanes, le patrimoine.

La culture est une opportunité pour créer de l'emploi, dynamiser nos territoires et tisser du lien social. Dans une période où notre société est en perte de repères, un proverbe nous rappelle que : « La culture, c'est ce qui reste quand on a tout oublié ». Tâche à nous de ne pas oublier notre culture.

### <u>Intervention de Fatma Adda</u>

Monsieur le Président,

Cher-es collègues,

Dans le cadre du débat d'orientation budgétaire 2015, je voudrais revenir sur le plan pluriannuel des travaux dans les lycées voté en 2012 qui avait recueilli notre approbation quant au projet d'économie d'énergie. Je veux évoquer les termes du contrat de maintenance de ce plan non pas pour redire nos réserves déjà exprimées en Assemblée Plénière et en Commission Permanente sur le choix de l'externalisation avec un prestataire privé et sur l'impossibilité d'y revenir compte tenu de la durée de 10 ans stipulée dans la convention qui nous lie. Ce qui me semble compliqué. Mais pour demander une évaluation des surcoûts par lycée sur la durée de 10 ans qui nous ont amenés à voter des dotations supplémentaires aux établissements lors de la CP du 16 octobre et inscrites en DM2 qui est soumise ce jour à notre examen. Le groupe Europe Ecologie demande aussi une estimation de la marge des bénéfices qui pourraient être dégagés de l'économie d'énergie pour la région et les lycées.

# <u>Intervention de François Simon</u>

D'autres priorités politiques, nous en avons parlé et nous y tenons. Ce sont celles qui permettent le maintien du lien social et qui sont en train de s'effondrer. Longtemps, le monde associatif a servi de digue, mais lui-même est aujourd'hui menacé. Pourtant, en plus de ce rôle social, il joue un rôle essentiel pour l'aménagement du territoire et nous devons tenir compte qu'il est aussi un véritable gisement d'emplois. La région MP avait mis en place un dispositif ingénieux d'emplois mutualisés qui avaient fait l'unanimité. Nous demandons à ce qu'il soit remobilisé, peut-être dans des masses budgétaires moindres qu'au début de ce dispositif. Il est aussi possible de l'affecter à des secteurs associatifs précis pour ne pas être débordé, par exemple envers la culture, l'environnement ou l'aide à la personne. Nous promouvons une Silver économie. L'aide à la personne n'est pas, comme nous l'avons déjà dit en AP, uniquement facteur de technicité mais aussi présences humaines.